

6 octobre 2005, New York

Allocution devant l'Economic Club de New York

Je suis très heureux de m'adresser ce soir à l'Economic Club de New York. En effet, je suis le deuxième Paul Martin à avoir le plaisir de vous parler. Mon père avait prononcé un discours devant vos membres en 1954, à titre de vice-président de la délégation du Canada aux Nations Unies.

À cette époque, on assistait à la reconfiguration du pouvoir à l'échelle mondiale, à la montée d'une nouvelle menace – le communisme – et à l'essor de nouvelles économies qui deviendraient dominantes, comme celle du Japon. Je crois que nous pouvons tous convenir du fait que nous faisons face aujourd'hui à des possibilités – et à des défis – tout aussi importantes.

Aujourd'hui comme à l'époque, devant ces tendances mondiales, des liens hors du commun unissent les États-Unis et le Canada. Nous avons forgé une alliance basée non seulement sur des intérêts stratégiques, mais aussi sur l'amitié. Celle-ci a d'ailleurs été amplement illustrée au cours des dernières semaines partout au Canada par les expressions de sympathie et de soutien qui n'ont pas manqué à la suite des ouragans Katrina et Rita. Il m'est donc tout à fait naturel de vous entretenir ce soir d'une Amérique du Nord renforcée – de notre sécurité mutuelle et de notre prospérité commune.

Le Canada du XXI^e siècle est un pays confiant, dont la feuille de route est remplie de succès. Nous sommes le seul pays membre du G7 qui n'a pas de déficit. Sur le plan actuariel, notre régime de pension est en bon état, et ce, pour les générations à venir. Notre population est très scolarisée. Nous nous démarquons dans les secteurs de la recherche et manufacturier – si vous avez un Blackberry, vous comprendrez ce que je veux dire. De plus, nous avons une dotation exceptionnelle en ressources naturelles – pensons à l'exploitation minière, forestière et énergétique.

Au cours des cinq dernières années, nous avons mis en place la réduction d'impôts cumulative la plus importante de l'histoire du Canada. L'OCDE considère notre régime réglementaire comme étant l'un des plus efficaces et effectifs au monde. La « réglementation intelligente » constitue d'ailleurs une priorité pour notre gouvernement, et l'une de nos principales cibles est la soi-disant « tyrannie des petites différences » entre les régimes réglementaires de nos pays. Notre objectif : diminuer le coût des affaires tout en améliorant la santé et en renforçant la sécurité.

Bref, nos affaires sont en ordre, et elles le resteront. En huit ans, nous avons ramené notre ratio dette-PIB de 70 % à environ 38 %, et d'ici un autre huit ans, nous le réduirons à 25 %. En même temps, nous avons réduit le pourcentage de la dette du Canada tenue à l'étranger, qui s'élevait à 40 % il y a un peu plus de dix ans et qui est de moins de 15 % aujourd'hui. Si je vous parle de tout cela, c'est pour souligner ce que vous êtes nombreux dans le milieu des affaires à avoir déjà saisi : le Canada est un endroit de choix pour les affaires et les Canadiens et les Américains sont de bons partenaires en affaires. Cela est important et précieux, car, bien franchement, il y a eu peu de moments dans notre histoire où il était aussi crucial d'être solidaires les uns des autres.

La solidarité s'impose, premièrement, à cause de la menace pour notre sécurité que pose la montée du terrorisme planétaire, menace dont vous, dont nous et le monde avons pris conscience le 11 septembre; menace qui nous a été rappelée cet été par les attentats de Londres; et encore une fois, il y a à peine quelques jours, par ceux commis à Bali. La menace qui plane sur nous est sérieuse et incessante. Elle a modifié la donne de la sécurité nationale et internationale. C'est un défi qui met à l'épreuve les liens qui nous unissent en Amérique du Nord, mais qui, à mon avis, les renforcent aussi. Le Canada dépense de fortes sommes en vue d'accroître la sécurité à la frontière, et pour ce faire, met l'accent sur les passages frontaliers les plus achalandés, comme celui de Windsor-Detroit, qui est en fait le poste frontalier le plus occupé au monde. En partenariat avec le Département de la sécurité intérieure, nous sommes en train de mettre sur pied à Newark, de l'autre côté de la rivière d'Hudson, des équipes conjointes formées d'agents douaniers qui surveilleront les conteneurs à destination du Canada, et nous faisons de même dans les ports de Halifax, de Montréal et de Vancouver en ce qui concerne les conteneurs à destination des États-Unis. Notre initiative pour une frontière intelligente est un investissement dans la main-d'œuvre, dans l'infrastructure et dans la technologie moderne pour contribuer à assurer la libre circulation du commerce alors que nous nous concentrons à contrer des menaces extérieures.

De plus, nous définissons dans le sens le plus large possible les menaces qui planent sur notre sécurité nationale. Nous sommes le premier pays au monde à avoir prévu une provision sûre de vaccins en cas de pandémie en nous entendant avec un fournisseur canadien. Vers la fin de ce mois, nous convoquerons à Ottawa une réunion des ministres de la Santé de plus de 20 pays développés et en développement, dans le but de nous préparer mondialement à contrer une menace de pandémie de grippe.

Au Canada, nous reconnaissons aussi qu'assurer la stabilité et la paix dans le monde n'est pas la responsabilité des autres. C'est pourquoi le Canada a effectué les investissements dans ses forces armées les plus importants qui aient été entrepris en quelque deux décennies. Aujourd'hui, les militaires canadiens se préparent à intervenir dans les conflits qui éclatent au sein d'États fragiles : des situations de guerre où les outils de combat, les mesures de stabilisation et l'aide humanitaire sont indispensables. À l'heure actuelle, le Canada est en Afghanistan, où il assumera bientôt le commandement d'une brigade multilatérale à Kandahar. Il se trouvera ainsi à contrer le terrorisme sur l'un de ses terreaux les plus fertiles. En ce lieu, de même qu'ailleurs, comme au Darfour et en Haïti, nous fournissons une expertise et de l'aide humanitaire aux jeunes démocraties, leur prêtant main-forte alors qu'elles prennent pied.

C'est par ces mesures que le Canada répond à un monde profondément transformé, au sein duquel la perception traditionnelle qu'il a de lui-même – née à l'époque de mon père – à savoir celle d'une puissance moyenne et médiatrice, a dû s'adapter à de nouvelles réalités. La solidarité entre le Canada et les États-Unis est essentielle aussi pour une seconde raison : la montée de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'autres puissances économiques. Aujourd'hui, tout comme il y a 50 ans, nous sommes à l'aube d'une restructuration fondamentale de l'économie mondiale. Une nouvelle société de consommation de quelque deux milliards de personnes est en voie de naître en l'équivalent d'un clin d'œil en temps historique.

L'apparition de ces nouvelles puissances est comme une lame à double tranchant, faite de promesses et de défis. Pour le Canada, ce défi à la compétitivité est bien réel. Mais étant donné la petite taille de notre marché national, notre grande capacité d'exportation et nos innombrables ressources, tant humaines que naturelles, ce monde en évolution met à notre portée des occasions extraordinaires. Pour la Chine et le Japon, les ports en eaux profondes et l'aéroport international de l'Amérique du Nord les plus près se trouvent en Colombie-Britannique. Notre Côte ouest est en passe de devenir la pierre angulaire du commerce avec le Pacifique, la porte d'entrée de l'Amérique du Nord vers l'Asie. Les secteurs privés et publics investissent des milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures, dans des voies ferrées et dans l'expansion des capacités portuaires. Il est évident que la Chine et l'Inde représentent de formidables possibilités, et nous avons l'intention d'en profiter.

Votre économie réagit de façon semblable. Mais si nous voulons tirer tous les avantages possibles de ces nouveaux marchés, il faut reconnaître que c'est en joignant nos efforts que nous sommes les plus forts. C'est pourquoi notre partenariat doit bien fonctionner. Une Amérique du Nord vigoureuse ne s'inscrit pas dans un plan d'action géopolitique. C'est un plan d'action conçu pour nos populations. Ce raisonnement sous-tendait la création du Partenariat pour la sécurité et la prospérité, signé en mars dernier, au Texas, par le Président Bush, le Président Fox et moi. Il est reconnu dans cette entente que la force de l'Amérique du Nord ira de pair avec la force de chacun de nos pays. Il s'agissait de toutes les façons d'une affirmation du maintien de la valeur de l'ALENA.

Avec près du tiers du PIB mondial, l'Amérique du Nord forme désormais le plus important bloc commercial de la planète. Selon les plus récentes statistiques, 39 des 50 États américains expédiaient la majeure partie de leurs exportations vers le Canada. L'an dernier, les échanges entre le Canada et le seul État de New York se sont chiffrés à plus de 30 milliards de dollars. Le Canada est aussi le premier marché d'exportation d'États plus au sud comme la Georgie et l'Alabama. C'est pourquoi autant de gouverneurs américains s'intéressent de près à nos arrangements commerciaux. L'ALENA a permis à nos deux pays d'intégrer leurs économies avec une précision hors du commun. Le corridor commercial nord-sud est fiable et sûr, et a ouvert des possibilités de croissance dans presque toutes les régions et tous les secteurs d'activité de notre économie. Bref, notre partenariat crée des ouvertures inouïes.

Par contre, soyons francs, l'ALENA nous a également posé des défis. Mais au fil des ans, le maintien d'un dialogue franc et constructif nous a permis de les relever. C'est ainsi que les choses se passent entre amis. Ce soir, en plus de souligner le bon fonctionnement de notre partenariat, j'aimerais évoquer deux sujets qui nous préoccupent. Je commencerai par le conflit du bois d'œuvre, ce qu'il signifie pour l'ALENA et notre respect du mécanisme de règlement des différends mis en place pour protéger son intégrité. Le conflit du bois d'œuvre oppose essentiellement des intérêts particuliers dans votre pays à votre intérêt national. Le Canada est la source d'environ le tiers du bois d'œuvre américain. Nous faisons le commerce de ce produit de base à des conditions équitables et selon les règles convenues sous le régime de l'ALENA. Or, depuis plusieurs années, nos entreprises se sont vu imposer des tarifs douaniers totalisant 5 milliards de dollars.

Et ce, en dépit du fait qu'une décision après l'autre rendue dans le cadre du processus de règlement des différends prévu dans l'ALENA était en faveur du Canada. Récemment, une

décision unanime prise par l'instance suprême de l'ALENA, à laquelle siège une majorité de juges américains, a confirmé les verdicts précédents. Le problème est qu'au lieu de respecter cette décision, les États-Unis ont décidé de ne pas en tenir compte.

Pardonnez-moi de me laisser aller à des propos peu diplomatiques, mais c'est un non-sens. Qui plus est, c'est un bris de confiance. Les accords doivent être respectés par les pays qui les signent. Les tarifs doivent être remboursés. Un commerce libre doit être aussi un commerce juste. En affaires, il est courant d'avoir des divergences d'opinion, mais quand on s'entend sur un mécanisme pour régler ces différends, on accepte le verdict et on se fait une raison. L'ALENA prévoit un tel mécanisme, et s'y soustraire nuit non seulement aux Canadiens, mais aussi aux Américains.

Il est dans votre intérêt d'assurer l'intégrité de l'ALENA. Selon des chiffres cités par le Wall Street Journal, la suppression des droits sur le bois d'œuvre canadien réduirait le prix d'une maison neuve aux États-Unis d'un millier de dollars en moyenne et permettrait à un nombre additionnel d'environ 300 000 Américains à revenu modeste d'obtenir une hypothèque. Le Journal fait le commentaire suivant : « Toutes ces inepties pourrait fort bien entraîner une régression de l'emploi aux États-Unis, parce que pour chaque emploi dans l'industrie du bois d'œuvre et du sciage, environ 25 Américains travaillent dans des secteurs qui dépendent du bois d'œuvre canadien bon marché. » Bref, ces tarifs font le bonheur de vos producteurs de bois d'œuvre, et le malheur des consommateurs et des travailleurs américains. Lorsqu'on déroge aux règles, nos deux économies en souffrent. J'espère que je me fais bien comprendre, particulièrement par le Congrès.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple : la fermeture de la frontière à cause de la maladie de la vache folle, ou ESB. Pendant longtemps, nos deux pays ont profité d'un marché du bétail nord-américain fortement intégré, qui englobe toute la gamme des activités, de la fabrication de provendes à la transformation de la viande. Quand un cas d'ESB a été découvert pour la première fois dans notre pays, il s'agissait d'un problème qui ne concernait que le Canada. Mais longtemps après que la preuve scientifique a été faite, sans équivoque, que le bœuf canadien est sécuritaire, des éleveurs américains persistants réussissaient, en criant haut et fort, à prolonger la fermeture de la frontière. C'est à ce moment-là que le problème s'est transformé en crise, non seulement pour les éleveurs canadiens, mais aussi pour l'industrie continentale. Le Président lui-même s'est prononcé résolument en faveur de la reprise du commerce du bétail. L'impulsion que le Président Bush a donnée était la bienvenue. Depuis, la situation s'est nettement améliorée.

Mais la fermeture prolongée de la frontière a mené à une restructuration fondamentale de l'industrie canadienne, au détriment de sa contrepartie aux États-Unis. Pourquoi? Parce que notre industrie s'est adaptée au fait de ne plus pouvoir envoyer son bœuf dans vos usines de transformation. Elle a développé ses propres capacités de transformation qui lui permettent de concurrencer les vôtres. De plus, au lieu de nous tourner uniquement vers le marché américain, nous vous ferons désormais directement concurrence en Chine, au Japon et en Corée. C'est la règle des conséquences non voulues qui s'applique.

Mais revenons au bois d'œuvre. Il est évident que l'approche privilégiée par les États-Unis dans ce dossier remet en question l'intégrité de l'ALENA dans son ensemble, et l'efficacité du mécanisme de règlement des différends en particulier. Dans le contexte de l'Amérique du

Nord, nous devons reconnaître que l'ALENA est un cadre qui n'est pas seulement applicable au commerce des marchandises, mais aussi à presque tous les biens et services, investissements et énergie et pour garantir le bon déroulement des activités, nous devons pouvoir nous fier au processus de résolution des différends.

Le Canada continuera de revendiquer ses droits dans le cadre de l'ALENA et devant les tribunaux américains. Nous ferons valoir aussi notre point de vue auprès de l'opinion publique : auprès du Congrès, du milieu des affaires, du consommateur américain, ainsi que du gouvernement. Mais nous ne devrions pas être obligés d'agir ainsi. Un mécanisme a déjà été mis en place, et une décision finale a été rendue. Cette décision devrait être acceptée. Le mécanisme doit être respecté. À vrai dire, il devrait être renforcé, pour assurer davantage la certitude et la finalité de ses conclusions.

L'intégrité de ce processus est impérative. Notre engagement à l'égard de l'ALENA n'est jamais mis à l'épreuve lors des nombreuses occasions où nous nous entendons. Cela se produit les quelques fois où il y a désaccord. J'aimerais également parler ce soir de la seconde question qui nous préoccupe, et qui a trait à une autre dimension de notre partenariat – celle de la gestion conjointe de l'environnement en Amérique du Nord. Le Canada, les Canadiennes et les Canadiens, éprouvent beaucoup de réticences face à l'intérêt des États-Unis pour les activités de forage dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique.

Vous vous demandez sans doute de quel droit le Premier ministre du Canada remet en question les activités du gouvernement américain sur son propre territoire. La question est juste. Mais nous répondons à cela que nous avons la responsabilité partagée face à l'écosystème fragile du Nord. Celui-ci doit être protégé et entretenu, et non pas endommagé. Des activités de forage dans la RFNA mettraient en péril la faune et la culture du peuple G'witchin. Nous avons le devoir mutuel de veiller à éviter cela. Il ne s'agit pas non plus d'une nouvelle obligation. Il y a 20 ans environ, nous avons conclu une entente bilatérale sur la protection des troupeaux de caribous de la rivière Porcupine qui migrent chaque année du Yukon, au Canada, vers les plaines côtières de la Réserve.

Nous pouvons toujours remettre en question les limites de cette entente, mais le principe qui la sous-tend, la notion de gestion conjointe, devrait sûrement être reconnu par nos deux pays. Nous comprenons très bien le souhait de garantir des réserves de pétrole pour les consommateurs américains. Mais même les prévisions les plus optimistes indiquent que le pétrole qui pourrait être extrait dans la Réserve faunique ne suffirait qu'à répondre aux besoins énergétiques des Américains pour 200 jours. Ce ne serait pas une solution à long terme. Et du point de vue du Canada, ça ne vaut tout simplement pas la peine de prendre le risque de causer des dommages permanents à l'environnement.

Là, vous vous dites peut-être, il nous faut ce pétrole. Nos autres sources d'énergie ailleurs dans le monde sont trop risquées. Voyons ce qu'est la réalité. Notre pays est déjà votre principal fournisseur en énergie importée : presque toute l'électricité, environ 85 % du gaz naturel et près de 16 % des réserves importées de pétrole brut et raffiné proviennent du Canada. Si vous ajoutez à cela les sables bitumineux de l'Alberta – au moins 175 milliards de barils de pétrole récupérable, ce qui représente plus des deux tiers des ressources équivalentes de l'Arabie Saoudite – et nos vastes ressources hydroélectriques non

exploitées, je ne vois pas pourquoi, en tant que cogestionnaires de l'environnement, nous ne pourrions pas compenser la production potentielle qu'aurait autrement fournie la RFNA.

En terminant, laissez-moi dire qu'en ce qui concerne la sécurité, nos intérêts concordent parfaitement. Nous nous entendons tous les deux sur l'importance à accorder à la sécurité, et soyez assurés que nous faisons tout ce que nous pouvons, à l'échelle nationale et internationale, pour la renforcer. Vous ne devez pas en douter. Concernant le commerce – la prospérité – l'ouverture de la Chine et de l'Inde présente de toute évidence des possibilités que nous, en tant que pays souverains, chercherons à développer. Au Canada, nous trouvons alléchants ces nouveaux créneaux, mais nous savons également à quel point ici, en Amérique du Nord, la collaboration peut être profitable. Et telle est la raison d'être de l'ALENA et du Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

J'aimerais préciser que lorsque des règles sont établies et acceptées, elles doivent être suivies. Cela parce qu'il y va de notre intérêt mutuel de les suivre, et parce qu'ainsi, nous pourrions donner l'exemple dans un monde où l'application globale de la primauté du droit est essentielle. Il est clair que les États-Unis, autant que nous et que tout autre pays, dépendent d'une économie mondiale libéralisée gouvernée par des règles prévisibles auxquelles nous pouvons nous fier. Le monde nous regarde. Nous ne voulons pas que les nouvelles économies s'inspirent de nos pires pratiques, qui ont l'effet d'une prime commerciale.

Vous trouverez peut-être que j'ai été brusque ce soir. Je l'ai été. Mais c'est parce que je crois en l'Amérique du Nord. En dépit de nos différences, notre partenariat sur la sécurité et le commerce fonctionne. Le Canada croit toutefois qu'il est temps de renforcer notre relation – une relation entre pays souverains – dans le but de servir nos intérêts mutuels, c'est-à-dire la sécurité et la prospérité continue de l'Amérique du Nord, et la protection de notre environnement, pour les générations à venir.

Merci.